

COMPTE RENDU DE 1^{er} CONSEIL D'ECOLE DE L'ANNEE 2026-2027

Excusés : Mme Guillerm Inspectrice de l'Education Nationale circonscription
Andrézieux Nord

Mme Patsalis, Mme Guillaume, Mme Suchaut complément de service de Mme
Defaye

Etaient présents :

▪ **Pour les parents :**

Anaïs Chapuis Estra, Rémi Durieux, Agathe Lambert, Anne Caroline Bégard, Lydie
Labrosse,

▪ **DDEN :** Mme Longuet, Mme Vincent

▪

▪ **Pour la municipalité :** Mme Meunier-Favier maire de la commune, Mme
Giraud adjointe aux affaires scolaires, M Rodière DGS

▪ **Agents municipaux au service de l'école maternelle et du périscolaire :**
Mme Ferreira, Mme Magand

▪ **Pour l'équipe enseignante :** Mme Melenchon, Mme Paolucci, Mme Zobebe,
Mme Defaye, Mme Tardy, Mme Guyot, M Farcy, M Roche, Mme Dussud

Présidente de séance : Mme Melenchon

Secrétaire : Mme Tardy

Ordre du jour :

• **1- Présentation des membres du Conseil d'école**

• **2- Résultats des élections au conseil d'école du 9 octobre 2026**

Taux de participation 38,64 % 114 votants dont 16 bulletins nuls

Cette année nous avons fait le choix d'envoyer les documents d'informations
concernant les élections par mail afin de limiter les photocopies.

A la question du vote électronique posée la réponse de la municipalité est Non car
trop onéreux.

• **3- Effectifs pour cette année scolaire.**

PS MS 8+22

CP 25

CE2 CM1 6+18

PS GS 14+12

CE1 25

CM1 CM2 8 + 17

GS CP 18+8

CE2 24

Total au 12 octobre : 205 élèves

Pour la rentrée prochaine **17** CM2 partent et la commune nous annonce **27** petites
sections pour la rentrée 2027 soit 215 élèves ce qui fait une moyenne de 26,8 élèves
par classe.

- **4- Fonction du POLE RESSOURCE**

Le Pôle ressource d'Andrézieux Nord est complet : 3 psychologues, 2 postes E, poste G, 1 EMPR comportement, 1 EMPR spectre autistique, des enseignants ERSH assurant le suivi des dossier MDPH et la mise en place des projets personnalisés de scolarisation.

Le pôle ressource intervient sur demande des enseignants et les familles sont informées

Mme Dussud explique le fonctionnement du Pôle ressource, elle-même est Poste E, c'est une enseignante de soutien à dominante pédagogique, elle est rattachée à l'école de Saint Cyprien et intervient sur plusieurs écoles de la circonscription. Elle peut faire les tests de certains élèves susceptibles d'être orientés en SEGPA.

Elle assure le suivi de 12 élèves de notre école.

La directrice annonce également qu'il y a 3 élèves actuellement qui bénéficient d'une notification avec une AESH individuelle à raison de 12 h chacun

Nous avons 2 AESH une à temps plein et une à temps partiel dans notre école

- **5- Evaluations Nationales**

Les évaluations se sont déroulées à partir du 7 septembre

Les familles ont été reçues

Nous présenterons les résultats des évaluations de notre école lors du deuxième conseil en février.

- **6 - Sécurité :**

Présentation du PPMS et bilan de l'alerte incendie et de l'alerte intrusion

SIGNATURE du PPMS

Présentation du registre Santé et Sécurité au travail.

L'exercice d'évacuation a eu lieu le **29 septembre**, l'exercice s'est bien passé, juste un rappel de bien fermer le plus possible de portes.

L'exercice intrusion se tiendra le **13 octobre**, la directrice redemande à la municipalité de mettre un signal lumineux ou par bip pour chaque classe, moyen le plus adapté en cas d'intrusion.

L'exercice confinement le 7 décembre

- **7- Les projets prévus pour cette année scolaire ?**

Les interventions de Loire Forez Agglomération de la moyenne section au CM2 (intervention autour du développement durable), ces interventions rentrent dans notre labellisation E3D niveau 2 reconduit jusqu'en 2029.

Spectacle au Théâtre du Parc à Andrézieux pour l'axe Culture et arts de la Grande section au CM2

- En octobre 4 classes du CE1 au CM2 ont pu voir le spectacle sur Ella et Pitr
- En novembre et en janvier les classes de GS et de CP se rendront à leur tour au théâtre.

Spectacle de musique et de chant pour Noël pour l'ensemble des classes subventionné par le sou des écoles

Inscription au parlement des enfants pour les CM2 (en attente de réponse de la direction académique)

Concours « Non Au Harcèlement » pour les CE2 CM1

Visite du musée d'Art Moderne pour les CE1 et CE2, ce projet est à l'étude

Projet Danse pour les CP et CE2 CM1, ce projet est également à l'étude

Visite de la ferme aux trois Granges à Boisset les Montrond pour les PS MS, PS GS et GS CP en mai 2027

La route du Rhum

Projet d'écriture pour les CE1 et CE2 avec Joëlle Fourneyron en période 4 (à partir du mois de mars)

La classe du dehors tous les jeudis après-midi pour les grandes sections et les CP des classes de Mme Melenchon, Mme Zobebe et Mme Defaye

- Mme Defaye explique le projet et les enjeux

La classe du dehors se passe dans nos locaux car nous avons la chance d'avoir des espaces végétalisés : les cours et l'espace jardin

La classe du dehors permet un ancrage concret des apprentissages : Toucher, observer et expérimenter directement tout en travaillant sur les apprentissages qui seraient menés dans la classe.

Nous travaillons les mathématiques, le français, les sciences, les arts plastiques, l'EPS etc...

- **8- Projet d'école 2024-2030**

La directrice a repris les axes principaux: la compréhension à l'oral et à l'écrit
Le bien vivre ensemble
Le développement durable

Elle dit également qu'il existe des avenants autour :

- Du devenir citoyen : concours NAH et parlement des enfants
- Du devoir de mémoire

- **9- Règlement intérieur de l'école** présentation aux membres du conseil, validation par l'ensemble du conseil et signature du règlement départemental

Quelques points mis en avant du règlement :

EVAR trois dates pour mettre en place des séances sur l'éducation à la vie affective et relationnelle (1 date par trimestre)

- **Présentation de l'EVAR aux familles**

Qu'est-ce que l'EVAR ?

L'EVAR accompagne les enfants dans leur développement et dans leur relation aux autres.

Elle permet notamment de travailler sur **les émotions, les relations, le respect, l'intimité, le corps et les limites personnelles.**

Il s'agit de donner progressivement aux enfants des repères pour qu'ils puissent mieux comprendre ce qu'ils ressentent, respecter les autres et savoir eux-mêmes se faire respecter.

Pourquoi dès la maternelle ?

On peut parfois se demander pourquoi ces sujets sont abordés dès la Grande Section.

En réalité, à cet âge, il ne s'agit absolument pas d'aborder des sujets d'adultes.

Avec les plus jeunes, on travaille par exemple sur des choses très simples :

« Comment je me sens ? »

« Comment puis-je dire que je ne suis pas d'accord ? »

« Est-ce que j'ai le droit de dire non ? »

« Comment respecter l'espace et le corps de l'autre ? »

« À qui puis-je demander de l'aide si quelque chose me fait peur ou me met mal à l'aise ? »

Ce sont des apprentissages qui permettent à l'enfant de se sentir en sécurité et de développer des relations positives avec les autres.

Et au fur et à mesure que les enfants grandissent ?

Les contenus évoluent avec l'âge.

En **GS et au CP**, on va surtout travailler autour des émotions, du respect, de l'intimité, des relations avec les autres et du fait de savoir demander de l'aide.

En **CE1 et CE2**, ces notions sont approfondies : les élèves apprennent davantage à identifier leurs limites et celles des autres, à comprendre les relations respectueuses et à réagir face à une situation qui les met mal à l'aise.

En **CM1 et CM2**, on peut également aborder les changements du corps liés à la croissance et à la puberté, l'image de soi, les relations entre les personnes, le consentement, les situations de pression ou encore les comportements qui ne sont pas respectueux.

Toujours avec des mots adaptés à leur âge.

Quel est le rôle de l'école ?

L'école a un rôle éducatif.

Nous transmettons aux enfants des connaissances et des repères qui leur permettent de mieux vivre ensemble et de se protéger.

Nous ne cherchons pas à remplacer les familles.

Au contraire, l'école et les parents ont des rôles complémentaires.

Certaines questions relèvent davantage de la vie familiale et personnelle. L'école, elle, n'intervient que dans le cadre des apprentissages et des objectifs prévus pour les élèves.

Un point important : le respect et la parole

L'un des objectifs essentiels de l'EVAR est de permettre aux enfants de comprendre qu'ils peuvent parler lorsqu'une situation leur pose problème.

Un enfant doit pouvoir savoir :

- qu'il a le droit de dire non ;
- qu'il doit respecter le non de l'autre ;
- que son corps lui appartient ;
- qu'il peut parler à un adulte de confiance ;
- et qu'il ne doit pas rester seul face à une situation qui l'inquiète.

Ces apprentissages participent également à la prévention des violences, du harcèlement et des situations d'emprise.

Pour conclure

L'EVAR, ce n'est donc pas simplement « parler du corps ».

C'est surtout **apprendre à se connaître, à comprendre ses émotions, à respecter les autres, à se respecter soi-même et à construire des relations fondées sur le respect.**

Bien entendu comme dans n'importe quel autre cas, nous sommes disponibles pour échanger avec vous si vous avez des questions concernant les activités proposées à votre enfant.

- **Protocole Harcèlement lecture de l'article du règlement intérieur**
- **Interdiction des outils connectés** Article L. 511-5 du Code de l'éducation

Le règlement intérieur sera envoyé par mail à chaque famille

→ Serait-il possible d'envisager une *Continuité éducative – Projet de convergence et d'harmonisation des règlements intérieurs de l'école et des services périscolaires pour la rentrée prochaine dans un souci de cohérence pour les enfants (les mêmes règles de 8h30 à 18h), dans un souci de lisibilité pour les familles (un livret unique de l'écologiste serait signé en début d'année) et enfin partenariat entre l'équipe enseignante et les agents responsables des temps péri-scolaires*

Un article commun sur le comportement des élèves sera travaillé entre l'école et la municipalité car certains enfants font preuve d'incivilité auprès des agents en charge de la cantine par exemple.

- **10- Les travaux prévus par la municipalité durant l'année scolaire et remplacement du matériel informatique**

Suite au diagnostic réalisé avant travaux, la mairie met en place des travaux en octobre et février

- En Octobre les sols qui restent à couvrir de la maternelle, les classes de Mme Zobebe et de Mme Paolucci, le couloir et la bibliothèque.
- En Février, il restera à couvrir le bureau de direction, la salle du rez-de-chaussée, la salle de Pôle ressource, la classe et la pièce attenante de M Farcy, la classe de Mme Guyot et la pièce à côté.

Mme Meunier Favier précise que 10 brasseurs d'air seront installés, une aide par EDF a été accordée de 400 € par équipement

Les 8 classes auront donc un brasseur d'air, Mme Melenchon demande que les deux autres équipements soient attribués à la salle d'arts plastiques située entre les classes de Mme Zobebe et de Mme Melenchon et le dernier installé en salle des maîtres.

Mme Meunier Favier dit que les élus nettoieront les volets de l'école le premier samedi des vacances d'octobre.

11- Peut-on envisager un remplacement du matériel INFORMATIQUE

Mme Meunier Favier demande un inventaire précis

Changement prévu sur 3 ans, une première tranche pour 2027. Mme Melenchon demande que les classes d'élémentaire soient prioritaires

12- En janvier pourrons nous garder les 3 dames le matin ?

M Rodière ne peut pas donner de réponse maintenant, il doit prendre en compte plusieurs choses

Réponse en novembre

INFORMATIONS diverses données par Mme Melenchon directrice du groupe scolaire :

Organisation de la sieste pour les PS et quelques MS :

Depuis 3 semaines les petites sections sont installées à la couchette vers 13h30 par Mme Melenchon en attendant le retour des agents qui ont à ce moment-là leur pause méridienne jusqu'à 13h45 car nous avons une grande majorité de petites sections cette année qui mangent à la cantine et qui sont alors très fatiguées.

Ainsi, durant 15 minutes les grandes sections de Mme Melenchon sont réparties dans les classes de Mme Paolucci et de Mme Zobebe.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE à l'école

A compter de l'année scolaire 2026-2027 tous les élèves à partir de la classe de CM1 jusqu'en terminale participeront à une cérémonie qui se déroule dans l'enceinte de l'établissement, dans les 4 jours ouvrés précédant ou suivant le 11 novembre (au choix de l'école ou de l'établissement). **Pour notre école ce sera le 10 Novembre.**

Déroulé type :

1. Discours de la directrice
2. Poèmes récités par les enfants : Liberté de Paul Eluard et le dormeur du Val de Arthur Rimbaud
3. Interprétation de la Marseillaise.
4. Une minute de silence

• QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES POUR L'ECOLE ET LA MUNICIPALITE

- Est-il possible d'envisager de passer aux votes numériques pour les parents d'élèves l'année prochaine ?

Réponse donnée précédemment

- Peut-on organiser un café des parents dans la cour de l'école ? (1er vendredi de janvier)

La municipalité demande aux parents d'élèves de se rapprocher du sou des écoles car ils ne sont pas en association et de ce fait ne dispose pas d'assurance.

- Est-il possible de mettre un panneau double sens vélo sur la rue germaine Robin ?

Le code de la route prévoit : Un **double-sens cyclable** (DSC) est une voie à sens unique pour les véhicules motorisés où les vélos ont le droit de circuler dans les deux directions.

Mme Giraud précise que les panneaux de signalisation ont une durée de péremption

- Est-il possible d'avoir une information par mail lors de changements tels que les tarifs de la cantine et du périscolaire ?

Mme Meunier Favier explique que les changements étaient donnés sur le bulletin municipal, le compte rendu du conseil municipal et le portail familles

Séance levée à 20h15

Prochains conseils d'école :

Mardi 9 février 2027

Jeudi 10 juin 2027